

## COMPOSITION CHIMIQUE DE LA MOELLE ÉPINIÈRE.

D'après Harless et von Bibra, la moelle épinière contiendrait à peu près deux fois autant de graisse que le cerveau (48 : 25) ; quant aux autres parties constituantes, comme elles ne diffèrent pas des parties constituantes de l'encéphale, elles seront décrites plus loin, à l'occasion de cet organe.

## MOELLE ALLONGÉE.

(Medulla oblongata.)

(PLANCHE XIV.)

**Préparation.** — Placez l'encéphale sur sa convexité et détachez la pie-mère qui recouvre la base ; écartez l'un de l'autre les lobes moyens du cerveau, pour mettre à nu la face inférieure de la moelle allongée. En renversant d'arrière en avant le cervelet, et en détachant avec précaution la pie-mère qui entoure les veines de Galien, on met à nu la portion horizontale de la fente de Bichat, les tubercules quadrijumeaux et la glande pinéale.

Cela fait, divisez les pédoncules du cerveau par une section perpendiculaire, qui passe au-devant des tubercules quadrijumeaux. De cette manière vous détachez du cerveau la moelle allongée et le cervelet.

Ensuite enlevez, par une coupe horizontale, toute la portion du cervelet située au-dessus et en arrière des tubercules quadrijumeaux : vous découvrez alors ces organes et les pédoncules supérieurs du cervelet, qui sont unis entre eux par une lamelle mince, mi-transparente et légèrement déprimée. Cette lamelle est la valvule de Vieussens.

Immédiatement derrière, et un peu en dehors des tubercules quadrijumeaux, on voit les faisceaux triangulaires. Une solution de continuité pratiquée sur la valvule de Vieussens permet de pénétrer dans le quatrième ventricule.

Si vous enlevez toute la portion médiane et un lobe latéral du cervelet au moyen d'une section qui divise les pédoncules cérébelleux, vous découvrez complètement la paroi antérieure du quatrième ventricule, les corps restiformes et les renflements mamelonnés qui bordent le bec du *calamus scriptorius*.

La moelle allongée est cette portion de la face inférieure et postérieure de l'encéphale intermédiaire au cerveau, au cervelet et à la moelle épinière qu'elle lie entre eux, et avec lesquels elle se continue. Elle est l'origine de presque tous les nerfs crâniens. Sa couleur blanchâtre et l'absence d'anfractuosités et de circonvolutions la distinguent facilement des autres organes encéphaliques qui l'entourent et dont la coloration est au contraire grisâtre à la superficie. Quan

on l'examine isolée du reste de l'encéphale, on voit que sa forme est très-irrégulière et que sa direction est oblique de haut en bas et d'avant en arrière.

La moelle allongée comprend la protubérance annulaire, le bulbe crânien, les pédoncules cérébraux et cérébelleux moyens, les tubercules quadrijumeaux et la valvule de Vieussens. L'ensemble de ces diverses parties a été comparé par les anciens à un animal acéphale, dont la protubérance serait le corps, les pédoncules cérébraux les bras, les pédoncules cérébelleux moyens les cuisses, et le bulbe crânien la queue ; d'où l'origine de la dénomination singulière de *nates* et *testes* pour désigner les tubercules quadrijumeaux.

M. Cruveilhier, suivant l'exemple de Ridley, comprend, sous le nom générique d'isthme de l'encéphale, toutes les parties que nous venons d'énumérer, comme appartenant à la moelle allongée, moins le bulbe crânien. Haller et d'autres physiologistes et anatomistes distingués, appellent moelle allongée seulement le bulbe crânien.

Quant à nous, nous donnons ce nom, ainsi que le font la plupart des anatomistes, à l'ensemble de toutes les parties que nous venons d'énumérer plus haut ; par la raison que toutes ces parties ont la même apparence que la moelle épinière, c'est-à-dire qu'elles sont blanchâtres à l'extérieur, grisâtres à l'intérieur, et dépourvues de circonvolutions et d'anfractuosités. Mais, contrairement à la moelle épinière qui est logée dans la cavité rachidienne, la moelle allongée (ou plutôt prolongée) se prolonge dans la cavité crânienne ; et c'est là certainement ce qui lui a valu sa dénomination.

On peut distinguer dans la moelle allongée quatre faces et deux extrémités. De ces quatre faces, l'une est antéro-inférieure ; l'autre postéro-supérieure ; et les deux dernières, latérales. Des deux extrémités, l'une est antéro-supérieure, et l'autre, postéro-inférieure.

1° *Face antéro-inférieure.* — Elle repose sur la gouttière basilaire dont elle est séparée par les vaisseaux et les méninges. Elle se compose des parties suivantes : bulbe crânien, protubérance annulaire, pédoncules moyens du cervelet et pédoncules du cerveau.

2° *Face postéro-supérieure.* — Recouverte par le cervelet et le bourrelet du corps calleux, elle en est séparée par la toile choroïdienne, la glande pinéale et le canal arachnoïdien de Bichat. Cette face est composée d'une partie du bulbe crânien, de la paroi antérieure du quatrième ventricule, des pédoncules supérieurs du cervelet, des rubans de Reil, de la valvule de Vieussens et des tubercules quadrijumeaux.